

GUIDE DES CHAMPIONNATS DE LIGUE INTERCLUBS SENIORS PLUS PAR EQUIPES

2025





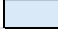






- ✓ Ce guide est à destination de tous les clubs qualifiés pour disputer le Championnat Régional IDF 2025, Division Pré Nationale et Division Promotion Régionale
- ✓ Il constitue un « aide-mémoire » qui reprend quelques points essentiels du règlement
- ✓ En cas de doute, le règlement prévaut sur le guide
- ✓ Il est à communiquer largement auprès de tous les acteurs de ce Championnat
- ✓ Pour toute question, vous pouvez joindre le représentant de votre Comité à la Commission Seniors Plus IDF
- ✓ Le règlement complet de la compétition est accessible auprès des Comités IDF, en ligne sur le site de la Ligue IDF

- **Calendrier administratif**
- **Calendriers sportifs**
- **Organisation du Championnat**
- **Référents de catégorie**
- **Déroulement de la compétition**
- **Format des matches et des rencontres**
- **Juge-arbitrage / Arbitrage**
- **Saisie de la feuille de rencontre**

Calendrier administratif	Quand	Par qui
Création du championnat et inscription des équipes dans la GS	Début juillet	Ligue IDF
Validation des licences des joueuses ou des joueurs (15 au maximum)	13 septembre	Les clubs
Saisie des Fiches équipe dans la GS	9 au 13 septembre 1 semaine	Les clubs
<ul style="list-style-type: none"> • Calcul du poids des équipes • Détermination des Clubs Tête de Série • Construction des Poules • Diffusion interne Commission Séniors plus 	16-17 septembre (2 jours)	Ligue IDF
Validation des poules	20 septembre	Commission Séniors plus IDF
Saisie dans la GS et validation des tableaux	23 et 26 septembre	Ligue IDF
Diffusion des tableaux et du calendrier dans la Gestion Sportive/TENUP	27 septembre	Ligue IDF
Saisie des Feuilles de match des dernière rencontre (Division Pré-Nationale)	3 décembre au soir	JAE des rencontres
Validation des feuilles de match des dernières rencontres	3 décembre	Référent catégorie Commission sénior plus IDF
<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement du classement définitif du Championnat Pré-national (équipe qualifiée d'office en CDF, équipes suppléantes) • Pour chaque équipe de la liste, vérification des joueuses/joueurs ayant effectivement participé(e)s au Championnat Régional 	Semaine 49	Référent catégorie Commission sénior plus IDF
Validation des licences des joueuses/joueurs susceptibles de jouer en CDF	12 décembre au plus tard	Les clubs
Saisie dans la GS <ul style="list-style-type: none"> • Nom des Clubs • Nom des 3 meilleur(e)s joueuses/joueurs ayant participé au championnat régional 35 à 65, 4 meilleurs M75 • Rang de priorité des équipes 	Au plus tard le 13 décembre	Référent catégorie Commission sénior plus IDF

CALENDRIER SPORTIF 2025 SENIORS + IDF CHAMPIONNAT REGIONAL DIVISION PRE-NATIONALE

SEPTEMBRE 2024			OCTOBRE 2024			NOVEMBRE 2024			DECEMBRE 2024				
DIM	1		MAR	1		VEN	1		DIM	1	F		JOUR FERIE
LUN	2		MER	2		SAM	2		LUN	2			
MAR	3		JEU	3		DIM	3	R	MAR	3	F	R	REPOS
MER	4		VEN	4		LUN	4		MER	4			
JEU	5		SAM	5		MAR	5		JEU	5			VACANCES SCOLAIRES
VEN	6		DIM	6	J1	MER	6		VEN	6			
SAM	7		LUN	7		JEU	7	J3	SAM	7		JX	JOURNEE DE CHAMPIONNAT
DIM	8		MAR	8		VEN	8		DIM	8			
LUN	9		MER	9		SAM	9		LUN	9			PHASE PRELIMINAIRE 35, 45, 55
MAR	10		JEU	10	J1	DIM	10	R	MAR	10			PHASE FINALE 35, 45, 55
MER	11		VEN	11		LUN	11		MER	11			
JEU	12		SAM	12		MAR	12	J4	JEU	12			PHASE PRELIMINAIRE M65
VEN	13		DIM	13	J2	MER	13		VEN	13			
SAM	14		LUN	14		JEU	14	QF	SAM	14			PHASE FINALE M65
DIM	15		MAR	15	J2	VEN	15		DIM	15			
LUN	16		MER	16		SAM	16		LUN	16			REMONTÉE DES RESULTATS A LA FFT
MAR	17		JEU	17	J2	DIM	17	QF	MAR	17			
MER	18		VEN	18		LUN	18		MER	18			PARUTION DES CLASSEMENTS
JEU	19		SAM	19		MAR	19	J5	JEU	19			
VEN	20		DIM	20	J3	MER	20		VEN	20			SAISIE DES FICHES EQUIPES
SAM	21		LUN	21		JEU	21	SF	SAM	21			
DIM	22		MAR	22	R	VEN	22		DIM	22			
LUN	23		MER	23		SAM	23		LUN	23			
MAR	24		JEU	24	R	DIM	24	SF	MAR	24			
MER	25		VEN	25		LUN	25		MER	25			
JEU	26		SAM	26		MAR	26		JEU	26			
VEN	27		DIM	27	R	MER	27	SF	VEN	27			
SAM	28		LUN	28		JEU	28	F	SAM	28			
DIM	29		MAR	29	R	VEN	29		DIM	29			
LUN	30		MER	30		SAM	30		LUN	30			
			JEU	31	R				MAR	31			

CALENDRIER SPORTIF 2025 SENIORS + IDF CHAMPIONNAT REGIONAL DIVISION PROMOTION REGIONALE

SEPTEMBRE 2024			OCTOBRE 2024			NOVEMBRE 2024			DECEMBRE 2024		
DIM	1		MAR	1		VEN	1		DIM	1	J5
LUN	2		MER	2		SAM	2		LUN	2	
MAR	3		JEU	3		DIM	3	R	MAR	3	
MER	4		VEN	4		LUN	4		MER	4	
JEU	5		SAM	5		MAR	5		JEU	5	
VEN	6		DIM	6	J1	MER	6		VEN	6	
SAM	7		LUN	7		JEU	7	R	SAM	7	
DIM	8		MAR	8		VEN	8		DIM	8	
LUN	9		MER	9		SAM	9		LUN	9	
MAR	10		JEU	10	J1	DIM	10	R	MAR	10	
MER	11		VEN	11		LUN	11		MER	11	
JEU	12		SAM	12		MAR	12		JEU	12	
VEN	13		DIM	13	J2	MER	13		VEN	13	
SAM	14		LUN	14		JEU	14	J3	SAM	14	
DIM	15		MAR	15		VEN	15		DIM	15	
LUN	16		MER	16		SAM	16		LUN	16	
MAR	17		JEU	17	J2	DIM	17	J3	MAR	17	
MER	18		VEN	18		LUN	18		MER	18	
JEU	19		SAM	19		MAR	19		JEU	19	
VEN	20		DIM	20	R	MER	20		VEN	20	
SAM	21		LUN	21		JEU	21	J4	SAM	21	
DIM	22		MAR	22		VEN	22		DIM	22	
LUN	23		MER	23		SAM	23		LUN	23	
MAR	24		JEU	24	R	DIM	24	J4	MAR	24	
MER	25		VEN	25		LUN	25		MER	25	
JEU	26		SAM	26		MAR	26		JEU	26	
VEN	27		DIM	27	R	MER	27		VEN	27	
SAM	28		LUN	28		JEU	28	J5	SAM	28	
DIM	29		MAR	29		VEN	29		DIM	29	
LUN	30		MER	30		SAM	30		LUN	30	
			JEU	31	R				MAR	31	

- JOUR FERIE
- R REPOS
- VACANCES SCOLAIRES
- JX JOURNEE DE CHAMPIONNAT
- CATEGORIES 35, 45, 55
- CATEGORIE M65
- PARUTION DES CLASSEMENTS
- SAISIE DES FICHES EQUIPES

Catégories

35 ans Dames : nées en 1990 et avant
35 ans Messieurs : nés en 1990 et avant
45 ans Dames : nées en 1980 et avant
45 ans Messieurs : nés en 1980 et avant
55 ans Dames : nées en 1970 et avant
55 ans Messieurs : nés en 1970 et avant
65 ans Dames : nées en 1960 et avant
65 ans Messieurs : nés en 1960 et avant
75 ans Messieurs : nés en 1950 et avant

Pour rappel, un joueur Senior Plus ne peut disputer, dans la même année sportive, les Championnats de Ligue Interclubs Seniors Plus que dans une seule catégorie d'âge.

Nombre de joueurs à inscrire dans la fiche équipe

L'engagement d'une équipe dans le Championnat nécessite :

- ✓ Catégorie 35+ à 65+ : 3 joueurs minimum, **15 joueurs maximum**
- ✓ Catégorie Messieurs +75 : 4 joueurs au minimum, dont 1 extérieur du même Comité, **15 joueurs maximum**
- ✓ Une équipe est obligatoirement composée de joueurs dont le classement est inférieur ou égal à -4/6. **Sont donc exclus : les joueurs numérotés, les joueurs classés -15,**

Calcul du poids d'équipe

Le calcul du poids d'équipe se fait à partir du classement publié début septembre

- ✓ Catégories de +35 à +65 : sur les 3 meilleurs joueurs ($J1+J2+J3$)
- ✓ Catégorie +75 Messieurs : sur les 2 meilleurs joueurs, plus la demi-somme des 3^{ème} et 4^{ème} joueurs. $(J1+J2+(J3+J4)/2)$.

Division Pré-Nationale

Phase préliminaire (poules)

- ✓ Pour 16 clubs engagés, détermination des 4 têtes de série maximum (meilleurs poids d'équipe) **exemptées de phase préliminaire** (équipes TS_1, TS_2, TS_3, TS_4)
- ✓ 12 équipes restantes maximum par catégorie hors têtes de série, classées de 5 à 12 par ordre de poids croissant (la plus forte ayant le poids le plus faible),
- ✓ 3 poules de 4 équipes maximum pré-réparties successivement dans chaque poule par ordre de poids d'équipes croissant (équipe N°5 la plus forte poule A, N°6 poule B, N°7 poule C, N°8 poule C, N°9 poule B, N°10 poule A, N°11 poule A, N°12 poule B, N°13 poule C, etc)
- ✓ **Dans la mesure du possible**, ajustement des poules s'il y a lieu pour éviter les équipes d'un même Comité dans la même poule
- ✓ 3 vainqueurs de poules et le(s) meilleur(s) second(s) sont qualifiés pour les ¼ de finale (classés de 1 à 4 à l'issue des matches de poule)
- ✓ Le meilleur second (classé 4^{ème}) rencontre la TS_1 , le 3^{ème} la TS_2 , le 2^{ème} la TS_3 et le 1^{er} la TS_4

Phase finale

- ✓ Classement des têtes de série par ordre de poids croissant, TS N°1, TS N°2, TS N°3, TS N°4
- ✓ Les 4 premières équipes classées dans la Gestion Sportive rencontrent une tête de série en ¼ de finale (**la tête de série reçoit**)
- ✓ Les perdants des ¼ de finale du tableau principal entrent en ½ finale du tableau de classement (**les positions issues du tableau principal sont conservées**)
- ✓ En ½ finale de tableau principal et de tableau de classement, les équipes de haut de tableau reçoivent (*)
- ✓ A l'issue de la phase finale, vainqueur qualifié d'office en CDF, 7 suppléants candidats à la qualification en liste d'attente (3 suppléants pour les Messieurs 75)

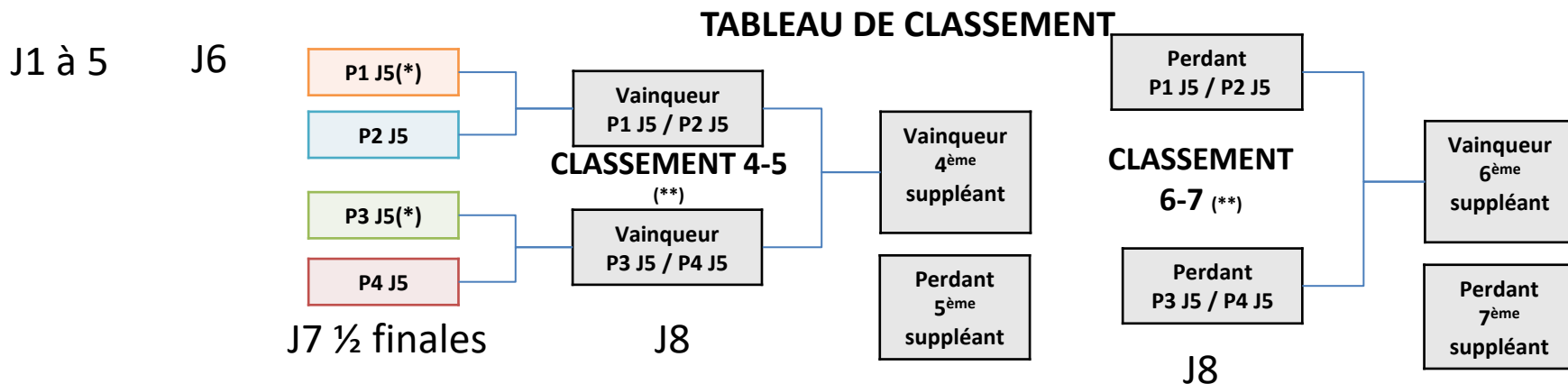
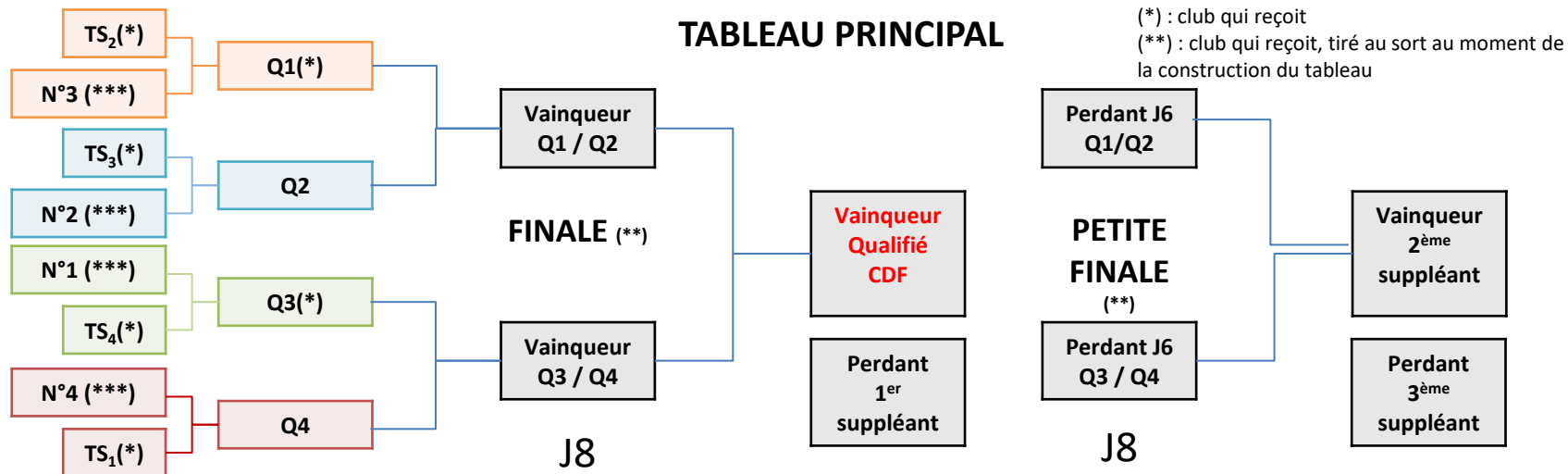
Division Promotion Régionale

Phase poules uniquement

- ✓ 12 équipes maximum par catégorie, classées par ordre de poids croissant (la plus forte ayant le poids le plus faible),
- ✓ 2 poules de 6 équipes maximum pré-réparties successivement dans chaque poule par ordre de poids d'équipes croissant (équipe N°1 la plus forte poule A, N°2 poule B, N°3 poule B, N°4 poule A, N°5 poule A, N°6 poule B, etc.)
- ✓ **Dans la mesure du possible**, ajustement des poules s'il y a lieu pour éviter les équipes d'un même Comité dans la même poule

TABLEAUX PHASE FINALE DIVISION PRE NATIONALE

Sauf D65 ET M75 (voir règles particulières)



(***) : position à l'issue de la phase préliminaire

Rappel : les référents de catégorie **gèrent et valident les éventuelles demandes de report**, valident les feuilles de rencontre dans la GS, analysent, le cas échéant, les feuilles d'observation et les feuilles de rencontres transmises par les JA.



Aucun mail envoyé directement au Président de la Commission S+ ou à la Ligue IDF ne sera traité.

Aucun accord pris de gré à gré entre les Clubs ou les capitaines, visant à déroger au Règlement de la compétition n'est admis.

- ✓ Catégorie Dames 35+ : Gérard DALGA (ngdalga@gmail.com)
- ✓ Catégorie Dames 45+ : Gérard MARCHAND (gerard.marchand@fft.fr)
- ✓ Catégorie Dames 55+ : Claudie VIVIER (claudie.vivier@wanadoo.fr)
- ✓ Catégorie Dames 65+ : Christian DACHET (christian-dachet@orange.fr)
- ✓ Catégorie Messieurs 35+ : Michel JEANJACQUES (michel.jeanjacques@bbox.fr)
- ✓ Catégorie Messieurs 45+ : Marcel FECHTENBAUM (marcel.fechtenbaum@wanadoo.fr)
- ✓ Catégorie Messieurs 55 + : Gilbert HOUEDE (ghouede@msn.com)
- ✓ Catégorie Messieurs 65+ : Raphael ARCONADA (raphajo@neuf.fr)
- ✓ Catégorie Messieurs 75+ : Michel JEANJACQUES (michel.jeanjacques@bbox.fr)

- ✓ l'horaire des rencontres est communiqué **par le club qui reçoit au club visiteur**, au plus tard 15 jours avant la date programmée dans le calendrier (sauf pour la 1^{ère} journée)
- ✓ Aucune rencontre ne peut débuter après 15 heures
- ✓ Les rencontres se déroulent sur 2 terrains couverts minimum de surfaces identiques
- ✓ Le club visité doit aussi prévenir le club adverse des conditions de jeu (surface, balles) au moins 6 jours avant la date de la rencontre
- ✓ Il **appartient au club qui reçoit** de prévoir les arbitres de chaise, et/ou un superviseur de rencontre ayant la qualification requise et en rapport avec les règlements sportifs de la compétition.
- ✓ La désignation du JA sur chaque rencontre est effectuée par la Commission d'Arbitrage du Comité du club qui reçoit la rencontre sous l'autorité du Pôle JAE de la CRA.
- ✓ **Tout joueur prenant part à la compétition doit figurer sur la liste déposée lors de l'engagement (15 joueurs au maximum), AUCUN AUTRE JOUEUR POSSIBLE EN COURS DE CHAMPIONNAT**
- ✓ L'ordre des joueurs de la fiche équipe déposée à l'engagement respecte l'ordre des classements de septembre
- ✓ A l'engagement, les 3 meilleurs joueurs d'une équipe ne peuvent figurer dans une équipe inférieure



Championnat Régional	Meilleur classé --> moins bien classé																	
	Joueur N° 1	Joueur N° 2	Joueur N° 3	Joueur N° 4	Joueur N° 5	Joueur N° 6	Joueur N° 7	Joueur N° 8	Joueur N° 9	Joueur N° 10	Joueur N° 11	Joueur N° 12	Joueur N° 13	Joueur N° 14	Joueur N° 15	Joueur N° 16	Joueur N° 17	Joueur N° 18
Equipe 1 (max 15)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Equipe 2 (max 15)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

- ✓ Le jour de la rencontre, le classement des joueurs est le dernier classement mensuel paru
- ✓ 1 joueur ne peut jouer dans 2 équipes différentes la même journée de Championnat (**voir limitation pour les TS**). **Le meilleur joueur de l'équipe 2 ne peut pas être meilleur que le dernier de l'équipe 1.**
- ✓ Pour les joueurs communs à 2 fiches équipes : 1 joueur ayant joué 2 fois dans une équipe y sera définitivement affecté et ne pourra plus en changer

Composition

- ✓ Le nom de tous les joueurs susceptibles de jouer est porté sur la feuille de composition d'équipe en début de rencontre, la composition du double peut n'être arrêtée qu'à l'issue des matches de simples
- ✓ Lorsqu'un joueur doit disputer le double à l'issue d'un simple (catégories 35+ à 65+), il doit lui être accordé un repos de 30 mn entre ces 2 parties (article 14 règlements FFT)

Rappel des formats de match

- ✓ Format 1 : 3 sets à 6 jeux, jeu décisif dans tous les sets à 6 jeux partout
- ✓ Format 2 : 2 sets à 6 jeux, avec jeu décisif jeu décisif à 6 partout, **3^{ème} set sous forme de super jeu décisif en 10 points**

Points de match

- ✓ Catégories 35+ à 65+ : simple 1 point, double 2 points
- ✓ Catégorie Messieurs 75+ : simple 1 point, double 1 point

Catégories 35+, 45+ : 3 joueurs minimum

Format de la rencontre	3 simples + 1 double : tous les joueurs de simple peuvent jouer le double, S1, S2, S3, D
Format des matches de simple	Format 1
Format du match de double	Format 2

Catégories 55+, 65+ : 3 joueurs minimum

Format de la rencontre	3 simples + 1 double : tous les joueurs de simple peuvent jouer le double, S1, S2, S3, D
Format des matches de simple	Format 2
Format du match de double	Format 2

Catégorie Messieurs 75+ : 4 joueurs minimum

Format de la rencontre	2 simples + 1 double : les joueurs de simple ne peuvent pas jouer le double , S2, D, S1
Format des matches de simple	Format 2
Format du match de double	Format 2

- ✓ Pour la Division Pré-Nationale, un juge-arbitre de qualification JAE2, ou JAE1 par dérogation, (obligatoirement neutre) est désigné pour la rencontre par la Commission d'Arbitrage du Comité du club qui reçoit la rencontre sous l'autorité du pôle JAE de la CRA
- ✓ Si le JA ne vous a pas contactés 72 h avant la rencontre, merci au club d'accueil de bien vouloir contacter la Commission d'Arbitrage du Comité du club qui reçoit la rencontre afin de s'assurer qu'un juge-arbitre a bien été désigné.
- ✓ Il est de la responsabilité du club qui reçoit de prévoir des arbitres de chaise de et/ou un superviseur de rencontre de qualification 1 minimum (A1, JAT1, JAE1).
- ✓ En cas de rencontre sur 3 courts, il est nécessaire de prévoir 1 superviseur et 1 arbitre de chaise A1, **ou** 3 arbitres de chaise A1
- ✓ Tout manquement à cette obligation pourra entraîner une pénalité sportive envers le club concerné, sur décision de la Commission compétente.
- ✓ Les indemnités du juge-arbitre sont à la charge de la Ligue d'Ile-de-France.
- ✓ Les indemnités des arbitres et du superviseur sont à la charge du club qui reçoit.
- ✓ **En cas de relocalisation, ces responsabilités sont transférées aux nouveaux clubs et Comités d'accueil.**






- ✓ Pour la Division Promotion Régionale les rencontres doivent être juge arbitrées :
 - **La Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) du club visité peut, dans le cadre de la formation pratique des JAE1 de son Comité désigner un JAE1 pour la rencontre.**
 - **Si la CDA du club visité ne désigne pas de Juge Arbitre, les clubs visités doivent assurer la direction de la rencontre en désignant un Juge Arbitre (JAE1 minimum) du club ou extérieur pour diriger ce match.** Ce Juge Arbitre ne peut être ni joueur, ni capitaine d'aucune équipe. Le nom du Juge Arbitre doit être mentionné lors de la saisie de la feuille de match sur TEN UP. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par une pénalité d'un point au club visité, retranché au nombre de points attribués en fonction du résultat de la rencontre.
 - En cas de non-présence d'un Juge Arbitre désigné par la CDA, la Commission Sénior plus organise une permanence téléphonique d'aide aux Juges Arbitres.

Journée n°1	Gérard Dalga 06 16 01 13 55
Journée n°2	Michel Jeanjacques 06 61 47 52 45
Journée n°3	Gilbert Houédé 06 13 83 60 38
Journée n°4	Marcel Fechtenbaum 06 07 25 96 73
Journée n°5	Gérard Marchand 06 12 95 69 78

- ✓ Le club visité, dans le cadre de la formation pratique des A1 de son club, doit désigner les arbitres de chaise ou un superviseur.

- ✓ Il appartient au JAE de saisir les résultats et le nom des arbitres (et/ou du superviseur) dans l'application Ten'Up, dès la fin de la rencontre et **au plus tard dans les 24 heures après le jour de la rencontre.**
- ✓ En cas d'absence de JAE, il appartient au capitaine de l'équipe vainqueur de saisir les résultats dans Ten'Up dans les 24 heures qui suivent la rencontre.
-  ✓ **Il est vivement conseillé de conserver une copie papier de la feuille de rencontre, signée des 2 capitaines, à produire en cas de réclamation.**
- ✓ Le lien pour accéder à la Gestion Sportive est : <https://tenup.fft.fr/recherche/equipes>
- ✓ Attention, en cas de réclamation ou de rencontre n'ayant pu aller à son terme, le JA doit cocher la case « Réclamation/Litige/Rencontre interrompue » et **en avertir le référent de catégorie dès le lendemain de la rencontre**, en lui envoyant par mail copie de la feuille de rencontre et de la feuille d'observation.
- ✓ Pour la Division Promotion Régionale, la présence d'un JAE n'est pas obligatoire, mais recommandée, et laissée à l'appréciation des Comités Départementaux qui reçoivent.

▪ **Division Pré-nationale**

A l'issue de la saison 2025, dans chaque catégorie d'âge les 3 clubs ayant terminé derniers de la phase préliminaire de poules (classement général établi par GS) seront en position de descente de Division Pré-Nationale en Division Promotion Régionale

▪ **Division Promotion Régionale**

- ✓ A l'issue de la saison 2025, les 3 clubs les mieux classés seront en position de montée en division Pré-Nationale. (classement établi par la GS)
- ✓ Les 8 clubs les moins bien classés (classement général établi par la GS) seront en position de descente de la Division Promotion Régionale en Division la plus haute de Comité. (*pour un tableau complet de 12 équipes engagées*)
- ✓ Les 8 clubs ayant terminé premiers de la Division la plus haute des Comités à l'issue de la saison 2025 seront appelés à monter en Division Promotion Régionale IDF l'année sportive suivante, sauf constat de carence de la part du Comité concerné,
- ✓ Toutefois, si pour quelque raison que ce soit, l'application des règles ci-dessous conduisait à ce qu'un Comité ne soit plus représenté en Championnat Régional IDF l'année sportive suivante, le Comité concerné désignera un club pour le représenter, sauf constat de carence de la part du Comité concerné

Avertissement

Les règles ci-dessus sont théoriques et sujettes à adaptation de la part de l'organisateur en fonction notamment :

- ✓ du nombre d'équipes présentes dans le Championnat,
- ✓ Du nombre de désistements d'inter-saison.